



Le programme pour parcs clés d'ACDelco est conçu pour offrir des avantages supplémentaires aux parcs clients en fonction de leurs achats de produits ACDelco, pour l'entretien des véhicules de leur parc et de l'équipement de ce dernier. Les clients ACDelco qui se qualifient en tant que clients Parcs clés ACDelco auront accès aux avantages suivants du programme :

- Formation des techniciens de service (séminaires organisés, accès à de la formation en ligne)
- Avantages de soutien technique\* (voir la liste des avantages du programme pour parcs clés)
- 5 % de récompenses sur vos achats de produits ACDelco par trimestre civil, à condition que le minimum d'achat par trimestre civil est satisfaite.

Ces avantages visent à accroître l'efficacité du parc et réduire les temps d'arrêt et les frais d'utilisation connexes des véhicules. Pour être admissible en tant que client Parcs clés ACDelco, vous devez être une entreprise ou une unité gouvernementale qui possède ou loue quinze (15) véhicules ou plus qui sont exploités pour mener les activités du compte Parc.

Voici les critères d'admissibilité du programme pour parcs clés d'ACDelco :

- Répondre à la définition de « parc » d'ACDelco
- Assurer l'entretien des véhicules de leur parc ou de leur équipement à l'interne
- Achetez une moyenne minimale de 6 500 \$ par trimestre civil de produits ACDelco auprès d'un distributeur ACDelco autorisé du Canada.
  - Les achats peuvent être effectués auprès d'un (1) seul Distributeur ACDelco autorisé du Canada, désigné comme le parrain du programme
  - Les achats effectués à l'extérieur de l'un (1) seul Distributeur ACDelco parrain autorisé du Canada ne seront pas admissibles aux minimums d'achats trimestriels et aux récompenses

**Cette inscription ne soustrait pas le parc à tout contrat d'approvisionnement en pièces existant.** Si le client Parcs Clés ACDelco ne respecte pas l'exigence d'achat trimestriel de 6 500 \$, le crédit de 5 % ne sera pas appliqué à son compte. De plus, ACDelco peut mettre fin ou modifier le programme pour parcs clés d'ACDelco en tout temps sous réserve d'un préavis écrit de 30 jours.

Si vous souhaitez participer au programme pour parcs clés ACDelco, veuillez signer dans l'espace prévu à la page suivante en indiquant que vous avez lu, compris et accepté d'adhérer aux exigences du programme.

\*Certains avantages du programme peuvent exiger des frais supplémentaires sous réserve que chaque parc réponde aux critères d'admissibilité de chacun d'eux, tel qu'il est stipulé par le fournisseur respectif. Prévoyez un minimum de deux semaines pour le traitement de votre inscription. Les achats seront évalués mensuellement et leur rapprochement se fera chaque trimestre. Chaque compte sera avisé s'il ne respecte pas l'exigence d'achats minimale par mois et par trimestre (6 500 \$ pour un trimestre). Chaque compte client profitera du trimestre suivant pour atteindre l'objectif d'achats minimum mensuel. Si le compte client n'est pas en mesure de satisfaire à ces exigences d'achat, il sera retiré du programme. Si le compte de parc clé n'atteint pas le montant minimum trimestriel, le crédit ne s'appliquera pas, même si le seuil minimum du trimestre suivant est atteint. Les trimestres sont définis comme suit : janvier à mars, avril à juin, juillet à septembre et octobre à décembre. Dans le cas de comptes plus récents qui n'ont pu participer au programme durant les trois mois d'un trimestre, les achats seront calculés au prorata.

**ACDelco****PPC**

PROGRAMME PARCS CLÉS

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION****DATE LIMITE MENSUELLE: LE 25\***

<b>NOM DE L'ENTREPRISE DU PARC CLÉ ACDelco :</b>	<b>NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE PRINCIPALE :</b>
<b>N° DE TÉLÉPHONE :</b>	<b>ADRESSE ÉLECTRONIQUE:</b>
<b>ADRESSE:</b>	
<b>SIGNATURE AUTORISÉ POUR LE PARC :</b>	<b>DATE (jj/mm/aaaa):</b>
<b>NOM ET CODE DU DISTRIBUTEUR :</b>	<b>NOM REPRÉSENTANT DES VENTES :</b>
<b>SIGNATURE DU DISTRIBUTEUR :</b>	<b>DATE (jj/mm/aaaa):</b>
<b>SIGNATURE DU REPRÉSENTANT ACDelco :</b>	<b>DATE (jj/mm/aaaa):</b>
<b>Liste (prénom et nom de famille) DES UTILISATEURS AUTORISÉS DU SITE WEB DE FORMATION D'ACDelco :</b>	
<b>TYPE DE PARC</b> <input type="checkbox"/> <b>COMMERCIAL</b> <input type="checkbox"/> <b>GOVERNEMENT/MUNICIPALITÉ</b> <input type="checkbox"/> <b>LOCATION</b> <input type="checkbox"/> <b>POLICE/TAXI</b> <small>(COCHER L'OPTION)</small>	

**Veillez envoyer le formulaire rempli à [soutien@acdelcoinfoigne.com](mailto:soutien@acdelcoinfoigne.com)**

**Pour soumettre un formulaire automatiquement,  
cliquez sur le bouton Soumettre et choisissez Outlook (défaut)  
ou ajoutez votre convention de courrier électronique.**

*\*Le formulaire doit être soumis et approuvé par le représentant ACDelco avant le 25 du mois pour que la mise à jour prenne effet dans le même mois.*

*\*Certains avantages du programme peuvent exiger des frais supplémentaires sous réserve que chaque parc réponde aux critères d'admissibilité de chacun d'eux, tel qu'il est stipulé par le fournisseur respectif. Prévoyez un minimum de deux semaines pour le traitement de votre inscription. Les achats seront évalués mensuellement et leur rapprochement se fera chaque trimestre. Chaque compte sera avisé s'il ne respecte pas l'exigence d'achats minimale par mois et par trimestre (6 500 \$ pour un trimestre). Chaque compte client profitera du trimestre suivant pour atteindre l'objectif d'achats minimum mensuel. Si le compte client n'est pas en mesure de satisfaire à ces exigences d'achat, il sera retiré du programme. Si le compte de parc clé n'atteint pas le montant minimum trimestriel, le crédit ne s'appliquera pas, même si le seuil minimum du trimestre suivant est atteint. Les trimestres sont définis comme suit : janvier à mars, avril à juin, juillet à septembre et octobre à décembre. Dans le cas de comptes plus récents qui n'ont pu participer au programme durant les trois mois d'un trimestre, les achats seront calculés au prorata.*